



**COMITÉ  
SUR LES ESPÈCES  
EN PÉRIL**  
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

RAPPORT ANNUEL  
2024-2025

# RAPPORT ANNUEL

En vertu du paragraphe 23(1) de la *Loi sur les espèces en péril* (TNO), le Comité sur les espèces en péril doit présenter un rapport annuel à la Conférence des autorités de gestion au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année. Le présent rapport annuel vise l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

## LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL (TNO)

La *Loi sur les espèces en péril* (TNO) [la Loi] prévoit un processus pour identifier, protéger et rétablir les espèces en péril aux Territoires du Nord Ouest (TNO). La Loi s'applique à toute espèce sauvage, animale ou végétale, qui est gérée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. En outre, elle s'applique dans la plupart des régions des TNO, tant sur les terres publiques que sur les terres privées, y compris les terres privées visées par un accord de revendications territoriales.



## LE COMITÉ SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL

Le Comité sur les espèces en péril a été établi en vertu de la Loi. Il s'agit d'un comité d'experts indépendant chargé d'évaluer la situation biologique des espèces en péril aux TNO.

Les évaluations de la situation des espèces sont effectuées à l'échelle territoriale, et leurs résultats peuvent différer des évaluations effectuées à l'échelle nationale. Elles sont fondées sur les rapports de situation des espèces, qui tiennent compte des meilleures connaissances autochtones et scientifiques disponibles sur l'espèce, ainsi que du savoir local. Le Comité axe ses évaluations sur deux ensembles de critères biologiques – l'un reposant sur les connaissances autochtones et le savoir local, et l'autre, sur la science – et exclut les facteurs socioéconomiques.

Le Comité se fonde sur le résultat des évaluations pour formuler des recommandations sur l'inscription d'une espèce à la Liste des espèces en péril. Les catégories d'évaluation pour l'inscription légale des espèces en péril sont «disparue», «disparue du Canada», «en voie de disparition», «menacée» et «préoccupante». Les espèces peuvent aussi porter les mentions «non en péril» ou «données insuffisantes». Le Comité identifie les menaces et les influences positives pour les espèces et leurs habitats, et peut formuler des recommandations sur les mesures de conservation pour les espèces en péril.

Le Comité présente ses recommandations à la Conférence des autorités de gestion, un regroupement de conseils et de gouvernements qui se partagent la responsabilité de la conservation et du rétablissement des espèces en péril aux TNO. La Conférence des autorités de gestion comprend le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement tłı̨chǫ, le gouvernement du Canada et des conseils de cogestion de la faune établis en vertu des accords de revendications territoriales et des ententes sur l'autonomie gouvernementale.



# MEMBRES DU COMITÉ

Les membres du Comité sur les espèces en péril sont nommés par le gouvernement fédéral et par les quatre conseils de cogestion de la faune établis en vertu des accords de revendications territoriales et des ententes sur l'autonomie gouvernementale. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, représenté par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, nomme les autres membres. Les nominations sont d'une durée maximale de cinq ans.

Les membres du Comité doivent avoir une expertise approfondie des espèces, des habitats, des écosystèmes du Nord ou de la conservation. Les membres agissent de façon indépendante et non à titre de représentant de l'organisme qui les a nommés.

## Membres :

- Présidente suppléante : M<sup>me</sup> Suzanne Carrière, Ph. D.
- M<sup>me</sup> Lynda Yonge
- M. Petter Jacobsen
- M. Sam Bullock
- M. Robert (Bobby) Migwi
- M<sup>me</sup> Alissa Sallans
- M<sup>me</sup> Jessica Norris
- M<sup>me</sup> Kelby Ogryzlo
- M<sup>me</sup> Kristi Benson
- M. Jan Adamczewski, Ph. D.

## Suppléants

- M<sup>me</sup> Amanda Weltman, suppléante pour M. Robert (Bobby) Migwi
- M. Robert Charlie-Tetlichi, suppléant pour M<sup>me</sup> Alissa Sallans
- M. Dang Dang Gruben, suppléant pour M<sup>me</sup> Jessica Norris
- M<sup>me</sup> Donna Schear, suppléante pour M. Leon Andrew

Vous trouverez les biographies des membres et des suppléants à l'adresse [www.nwtspeciesatrisk.ca/fr](http://www.nwtspeciesatrisk.ca/fr).



Le Comité sur les espèces en péril désire souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres ainsi qu'aux membres suppléants qui ont été nommés en 2024-2025 : M<sup>me</sup> Alissa Sallans, M<sup>me</sup> Jessica Norris, M. Dang Dang Gruben et M<sup>me</sup> Donna Schear.

Le Comité tient également à rendre hommage au **Dr Nic Larter** pour ses 15 années de service (2010-2025). Son enthousiasme et sa connaissance approfondie du monde naturel ont eu une influence considérable et à long terme sur la qualité des rapports de situation et des évaluations des espèces aux TNO.

## TRAVAUX DU COMITÉ DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2024 AU 31 MARS 2025

Le Comité sur les espèces en péril a tenu deux réunions en 2024-2025. Le Comité a évalué la situation du braya poilu et de la couleuvre rayée à flancs rouges en avril 2024, et a répondu à une demande de précision concernant l'évaluation de la couleuvre rayée à flancs rouges. Le Comité a également réalisé des progrès quant au rapport sur la situation de plusieurs espèces en ce qui a trait au crapaud canadien, au crapaud de l'Ouest et à la grenouille léopard, pour se préparer aux évaluations de ces espèces en 2025.

Le Comité a dressé un calendrier d'évaluation des espèces à évaluer ou à réévaluer de 2025 à 2029, et l'a présenté à la Conférence des autorités de gestion pour approbation. Le calendrier des évaluations est révisé chaque année.

Tous les documents du Comité sur les espèces en péril, y compris les rapports de situation et les évaluations des espèces, sont disponibles sur le site Web sur les espèces en péril des TNO au : [www.nwtspeciesatrisk.ca/fr](http://www.nwtspeciesatrisk.ca/fr).

# REGISTRE DES ÉVALUATIONS DES ESPÈCES

ESPÈCES	ÉVALUATION EN COURS	DATE DE L'ÉVALUATION EN COURS	HISTORIQUE DES ÉVALUATIONS
<b>Carcajou</b>	Espèce non en péril	Décembre 2014	
<b>Bison des bois</b>	Espèce menacée	Avril 2016	
<b>Caribou de la Porcupine</b>	Espèce non en péril	Avril 2017	
<b>Caribou de la toundra</b>	Espèce menacée	Avril 2017	
<b>Ours grizzli</b>	Espèce préoccupante	Avril 2017	
<b>Grande chauve-souris brune</b>	Données non disponibles	Avril 2017	
<b>Petite chauve-souris brune</b>	Espèce préoccupante	Avril 2017	
<b>Chauve-souris nordique</b>	Espèce préoccupante	Avril 2017	
<b>Vespertilion à longues oreilles</b>	Données non disponibles	Avril 2017	
<b>Vespertilion à longues pattes</b>	Données non disponibles	Avril 2017	
<b>Bourdon de McKay</b>	Données non disponibles	Avril 2019	
<b>Bourdon à bandes jaunes</b>	Espèce non en péril	Avril 2019	
<b>Psithyre bohémien</b>	Données non disponibles	Avril 2019	
<b>Caribou des montagnes du Nord</b>	Espèce préoccupante	Avril 2020	
<b>Ours polaire</b>	Espèce préoccupante	Avril 2021	Espèce préoccupante (Décembre 2012)
<b>Caribou de Peary</b>	Espèce menacée	Mai 2022	Espèce menacée (Décembre 2012)
<b>Caribou boréal</b>	Espèce menacée	Mai 2022	Espèce menacée (Décembre 2012)
<b>Faucon pèlerin</b>	Espèce non en péril	Mai 2022	
<b>Caribou de Dolphin-et-Union</b>	En voie de disparition	Avril 2023	Espèce préoccupante (Décembre 2013)
<b>Pélican d'Amérique</b>	Espèce préoccupante	Avril 2023	
<b>Braya poilu</b>	Espèce menacée	Avril 2024	Espèce menacée (Décembre 2012)
<b>Couleuvre rayée à flancs rouges</b>	Espèce préoccupante	Avril 2024	
<b>Grenouille léopard</b>	En voie de disparition	Avril 2025	Espèce menacée (Décembre 2013)
<b>Crapaud de l'Ouest</b>	Espèce menacée	Avril 2025	Espèce menacée (Décembre 2014)

# ÉVALUATIONS OU RÉÉVALUATIONS PRÉVUES DE 2026 À 2030

<b>Printemps 2026</b>	<b>Nouvelle</b>	Rat musqué ( <i>Ondatra zibethicus</i> )
	<b>Réévaluation</b>	Bison des bois ( <i>Bison bison athabascae</i> )
<b>Printemps 2027</b>	<b>Réévaluation</b>	Caribou de la toundra ( <i>Rangifer tarandus groenlandicus</i> )
	<b>Réévaluation</b>	Chauve-souris nordique ( <i>Myotis septentrionalis</i> )
	<b>Réévaluation</b>	Petite chauve-souris brun ( <i>Myotis lucifugus</i> )
<b>Printemps 2028</b>	<b>Nouvelle</b>	Bœuf musqué ( <i>Ovibos moschatus</i> )
	<b>Nouvelle</b>	Airelle rouge ( <i>Vaccinium vitis-idaea</i> )
<b>Printemps 2029</b>	<b>Nouvelle</b>	Mouflon de Dall ( <i>Ovis dalli</i> )
	<b>Réévaluation</b>	Psithyre bohémien ( <i>Bombus bohemicus</i> )*
	<b>Réévaluation</b>	Bourdon de McKay (à l'origine, bourdon de l'Ouest) ( <i>Bombus mckayi</i> )
<b>Printemps 2030</b>	<b>Nouvelle</b>	Bourdon de Suckley ( <i>Bombus suckleyi</i> )
	<b>Réévaluation</b>	Caribou des montagnes du Nord ( <i>Rangifer tarandus caribou</i> )

\*Le calendrier des évaluations peut être révisé et modifié chaque année.

## RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Le Comité sur les espèces en péril reçoit l'ensemble de son soutien administratif et financier du ministère de l'Environnement et du Changement climatique du gouvernement des Territoires du Nord Ouest. Les avis de contrats liés à l'élaboration des rapports de situation des espèces sont publiés au [contracts.opennwt.ca](http://contracts.opennwt.ca).



Bœufs musqués – Photo : Joel Koop

## COORDONNÉES

Pour de plus amples renseignements au sujet du Comité sur les espèces en péril et de ses activités, veuillez consulter le [www.nwtspeciesatrisk.ca/fr](http://www.nwtspeciesatrisk.ca/fr).

Pour nous joindre :

Secrétariat des espèces en péril

C. P. 1320

Yellowknife NT X1A 2L9

Sans frais : 1-855-783-4301

Télécopieur : 867-873-0221

Courriel : SARA@gov.nt.ca

 [www.facebook.com/NWTSpeciesAtRisk](https://www.facebook.com/NWTSpeciesAtRisk)

Le tout respectueusement soumis,



Leon Andrew, président

Comité sur les espèces en péril

**COMITÉ  
SUR LES ESPÈCES  
EN PÉRIL**  
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Photo de couverture :  
bourdon à bandes jaunes – Anthony Colangelo

Arc-en-ciel près du lac Mackay, TNO – Photo : Joel Koop

